

Conseil du 18 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le 18 mai à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la salle polyvalente pour des raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur Guillaume CRISPYN Maire.

Date de la Convocation : 10 /05 /2021

Etaient présents : M. Guillaume CRISPYN, Maire, Mme Julie CLEMENT, adjointe, M. Alain DEYRAT, adjoint, Mme Anne-Sophie RODRIGUES, M. Nicolas FRADETAL, M. Frédéric MIGEON, M. Grégory ROUBY et Mme Ludmilla PRADON.

Etaient absents : M. Clément MORENO ; M. Mathieu BELLARD ; M. Pierre ACCAMBRAY.

Secrétaire de la séance : Mme Ludmilla PRADON

1. Compte-rendu de la réunion du Conseil du 06 avril 2021.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Convention poteaux incendie avec le Syndicat Sioule et Morge

M. le Maire donne lecture du courrier du Syndicat Sioule et Morge de la convention proposée puis met au vote la signature de celle-ci.

La convention est adoptée à 7 voix pour, abstention de M. FRADETAL.

Suspension de séance de 18h37 à 18h43 : présentation de M. Samuel Bouchet nouvel agent communal.

3. Convention pour disponibilité des agents communaux avec le SDIS

Les 2 nouveaux agents communaux étant pompiers volontaires à Saint-Pardoux, le SDIS propose de signer une convention en définissant les termes de la possibilité aux agents d'être appelés pour intervention et donc de quitter leur poste de travail ou de le rejoindre en décalé. Il est proposé de mettre les limitations suivantes :

- un seul agent à la fois peut partir en intervention (le jeudi)
- pas de disponibilité en période d'activité intense
- pas de disponibilité pendant qu'un des 2 agents est en congé
- pas de disponibilité lors d'un travail particulier prévu (ex : location d'un matériel sur un temps donné pour un travail donné)

M. le Maire propose de rédiger les termes de la convention en fonction des limitations données.

Proposition mise au vote et adoptée à 8 voix pour.

4. Convention d'implantation d'un poste de transformation de courant électrique aux Bouiards

Le SIEG doit poser un poste de transformation au niveau de l'accotement du petit chemin aux Bouiards.

Accord du Conseil municipal à 8 voix pour.

5. Devis travaux enfouissements des lignes, Devis aménagement sécurité au Bourg, Devis assainissement au Bourg

M. le Maire présente un tableau récapitulatif des coûts et subventions possibles suite aux différents devis reçus. La proposition de travaux est mis au vote et adoptée à 8 voix pour.

	Coût HT	Coût TTC
Création de trottoir / caniveaux 115 m*	13 836,50 €	16 603,80 €
Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques		
Tranchée commune	876,00 €	1 051,20 €
Etude et pose du matériel	2 500,00 €	3 000,00 €
Création de tabouret assainissement (Irrmann-Papon)**	2 471,50 €	2 965,80 €
Collecte des eaux pluviales	3 643,14 €	4 371,77 €
Eclairage public (part communale)	4 500,72 €	
Total	27 827,86 €	32 493,29 €

* subvention 7500 € amendes de police reste à charge 6336,5 € qui peuvent être pris sur enveloppe voirie de la Communauté de Communes → rien à déboursier.

**facturation 2000 € aux bénéficiaires. Reste à financer 471,50 € HT

Total à déboursier : 13889,49 € TVA à récupérer en 2022 : environ 1900 €

6. Devis épareuse :

Fournisseur	Marque / Modèle	Coût
Claas Auvergne	Rousseau Altea 550 PA	21 000 € HT 25 200 € TTC - 1000 € reprise 24 200 € à verser
Ray	Kuhn Agri longer GII HE5045P	20000 € HT 24 000€ TTC (reprise comprise)
? Riom	Noremat Prodigia 50	26500 € HT 31800 € TTC

M. le Maire redonne les 3 propositions possibles. Des réserves sont émises quant au matériel le moins cher en raison de retours négatifs de différentes communes aux alentours. Le choix se porte

sur le devis de CLAAS AUVERGNE avec proposition de demander dans la négociation une formation à l'utilisation du matériel et si possible une révision-entretien.

7. Questions diverses

• ARCHIVES :

Le rapport de l'archiviste est plutôt négatif, il y a beaucoup de travail pour être en conformité. Les problèmes soulevés sont les suivants :

- Infestation de rongeurs (pb réglé)
- Humidité (la nouvelle mairie permettra de résoudre ce point)
- Tri et restauration

Il est envisagé de former un agent communal afin d'avancer la phase de tri.

• VITESSES

Il est proposé de donner le résultat des relevés de vitesses dans la lettre d'information à travers Champs. Pour le carrefour des Bouiards, plusieurs pistes à creuser : créer des panneaux de sensibilisation avec l'aide des habitants du lieu-dit ; demander le radar pédagogique de la Communauté de Communes ; informer la gendarmerie par courrier de ces relevés ; envisager d'installer des chicanes lors du prochain dossier de subvention d'amendes de police.

• URBANISME

Pour info : 4 Déclarations préalables de travaux

« litige » commune-habitant : plusieurs régularisations en cours.

Le Conseil Municipal a débattu longuement quant aux solutions à apporter en terme de prix du terrain et de conditions à négocier. M. Le Maire propose de rencontrer les intervenants pour discuter avec eux des propositions du Conseil.

• CUVE A EAU ENTERREE

... toujours stand-by sans retour de la demande de subvention à la Région. Il est à noter que des récupérateurs d'eau sont disponibles à l'achat pour les communes par l'intermédiaire de la Communauté de Communes. La solution serait moins onéreuse si l'on envisage des cuves non enterrées. Solution à étudier.

• FETE PATRONALE

Au vu de la situation sanitaire le repas partagé est inenvisageable, il est donc proposé d'organiser le vide-grenier seulement. (Week-end du 3-4 juillet)

• ABRIBUS CHABREPINE

L'installation est prévue fin juin mais au vu de la difficulté à pouvoir réaliser la dalle de béton dans de bonnes conditions, le Conseil demande à M. le Maire de joindre le responsable afin de décaler la date d'installation.

• NETTOYONS LA NATURE

Ce week-end est programmé par les organisateurs du 24 au 26 septembre.

Il est proposé d'effectuer ce même week-end un nettoyage du dépotoir de Chabrépine.

- FORMATION HAIES

M. Deyrat fait un résumé des informations recueillies sur la taille des haies : en substance ne pas tailler en hauteur, laisser 1 m en largeur... ces consignes viennent cependant en contradiction avec une conservation de voiries en bon état car l'ombre obtenue favorise les dégradations des chaussées.

- COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

M. Migeon explique qu'une participation supérieure aux familles va être demandée.

A noter une journée portes-ouvertes du Relais d'assistantes maternelles le 19/06/21.

- POINT NUMERIQUE : 61 abonnés à la newsletter

Idée : mise en place d'un encart au sujet de dons possibles des habitants de Champs pour d'autres ex : œufs, plantes etc...

- POINT NOUVELLE MAIRIE: Consultation des entreprises à partir du 21 mai.

- PROCHAINE REUNION DU CONSEIL : Jeudi 01/07/21 à 19h00.

La réunion du Conseil municipal est levée à 21h47.